



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

L'agence de notation Moody's délivre son appréciation

Madame, Monsieur,

La recherche, par les collectivités publiques, de ressources de financement nécessaires à leurs investissements a depuis longtemps dépassé les frontières locales. Le recours aux marchés financiers internationaux a ouvert de nouvelles sources de financement mais a également suscité de la part des investisseurs internationaux d'innombrables questions relatives à la capacité et à la volonté de celui qui est à la recherche de fonds à honorer ses dettes et le service de la dette y afférente. Les banques possèdent depuis longtemps des outils internes d'analyse de solvabilité dans le cadre de leurs opérations de crédit. En complément à ces analyses, le recours à une agence de notation neutre permet de présenter aux bailleurs de fonds une vision objective. La note délivrée permet non seulement la comparaison avec d'autres communes mais surtout d'obtenir des taux d'intérêts plus avantageux.

Pour cette raison, le Conseil communal avait décidé en 2002 de faire appel à l'agence de notation Moody's qui a procédé à un examen approfondi de sa situation économique et financière. Moody's avait attribué à la ville la notation de **Aa3**¹, rating confirmé une première fois en 2004. Moody's vient de confirmer à nouveau sa précédente notation et a attribué à la Ville de Neuchâtel la notation de « **Aa3** », assortie d'une perspective de notation stable. Le Conseil communal est satisfait du maintien de cette notation favorable.

A titre de comparaison, mentionnons quelques corporations de droit public et sociétés commerciales qui bénéficient du même rating que la Ville de Neuchâtel : Ville de Lisbonne, Provinces de Bologne et de Milan, Generali assurances, Banque Julius Baer & Co ou BASF AG.

Dans son analyse, l'agence de notation anticipe un rééquilibrage des finances essentiellement grâce aux efforts d'économie et à une conjoncture économique qui devrait être favorable à moyen terme. Selon Moody's, la note attribuée à la Ville de Neuchâtel se base sur l'amélioration de ses performances financières, grâce à une croissance économique soutenue et aux

¹ La notation Aa3 d'émetteur à long terme reflète un risque de crédit intrinsèque évalué à 4 sur une échelle comprise entre 1 et 21 (1 représentant le risque de crédit le plus faible).

opportunités offertes par le programme de développement urbain qui sont de nature à renforcer son attrait économique et résidentiel.

Selon Moody's, la performance opérationnelle de la ville s'est améliorée, certes lentement, mais progressivement depuis 2003, grâce notamment à un contrôle rigoureux des dépenses. L'année 2006 a marqué un tournant. En effet, la finalisation du transfert au Canton de Neuchâtel de certaines compétences assumées par la ville qui représentaient un poste majeur de dépenses, ainsi que la reprise des actifs de l'Hôpital Pourtalès (NHP) par l'Hôpital neuchâtelois ont été à l'origine d'une forte contraction des charges et revenus de fonctionnement. Ceci, conjugué à la bonne maîtrise des charges et à une augmentation des recettes ont permis de dégager un excédent de revenus en 2006.

Moody's souligne que la ville, compte tenu de l'amélioration de la situation conjoncturelle, peut raisonnablement anticiper une progression des recettes fiscales pour la période 2007 à 2009, qui, conjuguée à une contraction des dépenses d'investissement, devrait conduire à une amélioration de sa capacité d'autofinancement. En effet, ces cinq dernières années, la Ville de Neuchâtel a entrepris un programme volontariste d'investissement qui a atteint son plus haut en 2005, avec CHF 61,5 millions de francs. Il a été motivé par le rôle anticyclique que la ville peut jouer dans un contexte de ralentissement économique, par le rôle de la ville en tant que centre d'agglomération qui met à disposition des collectivités limitrophes des infrastructures de meilleur niveau et enfin de la nécessité de moderniser l'ensemble des infrastructures communales.

Selon Moody's, l'un des principaux atouts de la ville réside dans les perspectives positives qu'offrent un programme ambitieux de planification urbaine et la réalisation de nouvelles infrastructures en tenant compte des contraintes physiques qui caractérisent le territoire communal. Cela a permis de libérer davantage d'espace en faveur de l'immobilier résidentiel et commercial. Le contexte macro-économique favorable a ranimé la croissance dans le secteur de la construction. Comme prévu, l'amélioration de l'offre globale de logements a contribué à inverser la tendance démographique, devenue positive à partir de 2004. Indépendamment des aspects démographiques, la performance financière de la Ville de Neuchâtel demeure fortement liée au cycle économique, il s'agira donc tout en limitant les projets d'investissement de renforcer la capacité de financement au travers de ses ressources propres et poursuivre ainsi une saine gestion de la dette.

Neuchâtel, janvier 2008

Le Conseil communal

Rapport détaillé établi par Moody's Investors Service peut être consulté sur le site www.neuchatelville.ch

Renseignements complémentaires : Monsieur Marco Paolini, chef de la gestion financière, ☎ 032 717.71.05